

exploitation de gaz de schiste

Le parc naturel des Monts d'Ardèche opposé au projet



Franck Bréchon, président du Parc naturel régional

Les projets d'exploitation de gaz de schiste en Ardèche (*) provoquent de plus en plus d'inquiétudes. Dernière opposition en date, celle du bureau syndical du Parc des Monts d'Ardèche. Lequel bureau vient de prendre une délibération contre le projet d'exploitation qui concerne le territoire compris entre Privas et Les Vans. La délibération votée cette semaine stipule que si le projet allait à son terme « il poserait des problèmes économiques, en nuisant à notre modèle de développement raisonné à travers lequel des filières qualitatives locales sont mises en avant ; des problèmes environnementaux, en nuisant, entre autres, à la préservation de nos ressources en eau, à la qualité de nos paysages et de nos cours d'eau, à l'équilibre énergétique du territoire. Et enfin des problèmes sociétaux en nuisant à la qualité de vie de nos habitants et à l'image du territoire. » Le parc naturel régional considère « qu'il n'y a aucune compatibilité entre ces recherches minières conduites par fragmentation hydraulique et un classement en territoire de parc ». Le Parc demande à être intégré aux instances de concertation sur le sujet » et que « le principe de précaution soit mis en œuvre (...) avec l'arrêt de toute prospection minière ».